

En 2024, l'Association of Social Work Boards (Association américaine des commissions sur le travail social ou ASWB) a effectué une analyse de la pratique du travail social, repensée comme un « Recensement sur le travail social », afin de recueillir des renseignements sur la main-d'œuvre constituée par les travailleurs sociaux et de mettre à jour le contenu et la pondération des plans directeurs des évaluations de la compétence au niveau débutant en vue de l'obtention des permis d'exercice en travail social. À compter de 2026, tous les examens refléteront les nouveaux plans.

Pourquoi analyser la pratique?

L'analyse de la pratique est essentielle pour s'assurer que le contenu de chaque examen soit pertinent par rapport à l'activité professionnelle courante et qu'il reflète l'expertise d'un groupe diversifié d'experts en la matière. Les réponses à l'enquête façonnent les plans des examens, c.à.d. les domaines de contenu sur lesquels portent les questions posées et le nombre de questions dans chaque domaine de contenu. Quatre plans distincts, à savoir un pour chaque examen (baccalauréat, maîtrise, généraliste avancé et clinique), servent de base aux examens d'obtention de permis d'exercice jusqu'à ce qu'une autre analyse de la pratique soit effectuée.

Le lien fondamental pour établir la validité

La *validité* est définie comme le degré auquel un examen mesure ce qu'il est censé mesurer, et une analyse de la pratique permet d'établir le lien fondamental pour garantir la validité d'un examen d'obtention de permis d'exercice. Les évaluations de la compétence en vue de l'obtention des permis sont conçues pour déterminer si le candidat possède, et peut appliquer, les connaissances nécessaires pour exercer un emploi ou une profession. Le contenu des examens doit donc être lié à l'emploi. Ainsi, une évaluation de la compétence en vue de l'obtention d'un permis doit mesurer ce que le candidat doit savoir pour commencer à exercer le travail social et doit être élaboré selon une logique démontrant clairement comment le contenu de l'examen reflète ces connaissances appliquées.

Pour établir la validité du contenu, il faut trouver un moyen de savoir ce que les gens de la profession font réellement et dans quelle mesure ces activités sont importantes pour déterminer la compétence au niveau débutant. Une analyse de la pratique soigneusement structurée permet de dresser un portrait précis d'une profession. En s'appuyant sur les résultats de l'analyse de la pratique, on peut élaborer des examens qui définissent les connaissances appliquées requises pour commencer à exercer. Une analyse de la pratique couvrant l'ensemble des connaissances appliquées nécessaires pour une pratique sûre, compétente et éthique du travail social au niveau débutant, et s'appuyant sur un nombre suffisant de répondants sur le plan statistique, constitue la base de l'élaboration d'examens valides.

Cependant, le portrait de la profession saisi lors d'une analyse de la pratique n'est pas éternel. Les professions évoluent avec le temps, de sorte que de nouvelles analyses de la pratique doivent être effectuées pour réexaminer les connaissances liées à l'emploi. Il s'agit de la septième étude de ce type réalisée par l'ASWB depuis que la première analyse a été achevée, en 1981.

Sélection d'experts en la matière pour la diversité et l'inclusion

Le personnel de l'ASWB a été assisté par l'Organisation de recherche en ressources humaines (Human Resources Research Organization ou HumRRO), une société à but non lucratif de recherche et de conseil en matière de personnel. En outre, l'ASWB a nommé des experts en la matière, sélectionnés pour assurer la diversité en matière d'identité de genre, de race, d'origine ethnique, de milieu de pratique et de localisation géographique.

L'analyse de la pratique est essentielle pour s'assurer que le contenu de chaque examen soit pertinent par rapport à l'activité professionnelle courante et qu'il reflète l'expertise d'un groupe diversifié d'experts en la matière.

Social Work Workforce Coalition (Coalition des travailleurs sociaux) : Ce groupe, composé d'un ensemble d'organismes de travail social américains et canadiens représentant des points de vue variés, a contribué au Recensement sur le travail social. Les membres du groupe ont aidé à identifier les tendances émergentes dans la pratique du travail social pour les utiliser dans l'enquête d'analyse de la pratique. Ils ont également contribué à l'élaboration des questions de la section du recensement consacrée à l'étude de la main-d'œuvre.

Groupe de travail pour l'analyse de la pratique : Ce groupe de travail diversifié, composé de 32 membres sélectionnés parmi plus de 1 000 candidats travailleurs sociaux des États-Unis et du Canada, a élaboré le contenu de l'enquête et examiné la formulation et le format des 128 énoncés de connaissances qu'elle contenait. Le groupe de travail a également examiné les résultats de l'enquête et recommandé des pourcentages de contenu pour les plans d'examen.

Recensement sur le travail social

En collaboration avec les membres de la **Social Work Workforce Coalition (Coalition des travailleurs sociaux)**, l'ASWB a conduit le « Recensement sur le travail social » sous la forme d'une enquête en ligne. Conçu pour toucher un plus grand nombre de travailleurs sociaux que jamais auparavant, le recensement a été lancé le 1er mars 2024, début du mois du travail social, et s'est poursuivi jusqu'à la fin juin. Les données issues de cette enquête permettent à l'ASWB de dresser un tableau complet et actualisé des travailleurs sociaux et de leurs activités.

Le recensement sur le travail social comporte deux sections et les données recueillies dans chaque section servent des objectifs différents.

- **L'étude sur la main-d'œuvre** pose des questions sur la formation, l'emploi, les permis d'exercice, les caractéristiques démographiques et l'intersectionnalité des travailleurs sociaux. Les résultats permettent de s'assurer que l'analyse de la pratique est fondée sur un échantillon représentatif de la population des travailleurs sociaux et aide à mieux comprendre la main-d'œuvre du travail social.
- **L'analyse de la pratique** porte sur les connaissances appliquées requises pour exercer dans le secteur du travail social en toute sécurité et de façon éthique lorsque l'on débute dans le métier. Les résultats servent à établir les plans d'examen de la prochaine version des évaluations de la compétence pour l'obtention des permis d'exercice.

Bien que l'enquête ait sollicité la participation de tous ceux qui se considèrent comme des « travailleurs sociaux », seules les réponses des personnes titulaires d'un permis d'exercer sont utilisées pour élaborer des plans de contenu pour les évaluations de la compétence.

Une sensibilisation inclusive et une participation record

L'ASWB a considérablement élargi son rayon d'action par rapport aux précédentes analyses de la pratique, afin d'inclure les commentaires du plus grand nombre possible de travailleurs sociaux. Ces efforts ont inclus les éléments suivants :

- Un site Web sur mesure, swcensus.org, dont l'ensemble du contenu est disponible en anglais, en français et en espagnol, a été lancé le 5 novembre 2023 pour commencer à recueillir les coordonnées des personnes souhaitant être avisées.
- Des messages ont été envoyés par courriel aux personnes inscrites sur le site Web du Recensement sur le travail social et à celles inscrites dans la base de données des candidats ayant réussi un examen (514 082). Certains états ont également fourni les adresses courriel des travailleurs sociaux ayant un permis d'exercer, pour qu'ils puissent être directement informés de l'enquête.
- La vaste campagne de marketing incluait un référencement payant sur les médias sociaux, qui a généré 18,6 millions d'impressions, ainsi que plus de 216 000 engagements et 130 000 clics, auprès de 3,7 millions d'utilisateurs, dont 48 532 ont fini par cliquer sur l'enquête. Les médias sociaux organiques ont généré 170 publications, 271 607 impressions, 12 875 engagements et 5 562 clics sur les publications.
- De multiples efforts de sensibilisation ont accompagné la campagne de marketing, y compris des kiosques d'exposition lors de conférences, d'ateliers et de tables rondes.

Une analyse de la pratique couvrant l'ensemble des connaissances appliquées nécessaires pour une pratique sûre, compétente et éthique du travail social au niveau débutant, et s'appuyant sur un nombre suffisant de répondants sur le plan statistique, constitue la base de l'élaboration d'examens valides.

- De nombreux membres de la Social Work Workforce Coalition ont apporté une aide supplémentaire à l'ASWB pour diffuser l'enquête.

Les répondants pouvaient accéder à l'enquête en utilisant le lien fourni dans le courriel d'invitation ou le lien affiché sur le site Web du Recensement sur le travail social.

Pour encourager la participation, tous les répondants ayant rempli l'enquête pouvaient bénéficier d'un crédit de deux heures de formation professionnelle continue ainsi qu'un don de 1,00 \$ à l'organisme de bienfaisance de leur choix. Après la clôture du recensement, l'ASWB a fait don de près de 24 000 \$ à 13 organismes liés à la profession de travailleur social ou à des causes qui sont en accord avec les valeurs du travail social.

La participation à l'enquête a été la plus importante de l'histoire des analyses de la pratique par l'ASWB. L'échantillon final utile comprenait 25 263 réponses issues de toutes les juridictions des États-Unis et du Canada.

L'analyse de la pratique de 2024 a un impact sur tous les examens de l'ASWB

Associé : quelques juridictions utilisent l'examen du niveau baccalauréat pour les candidats qui n'ont pas de diplôme en travail social pour le permis de niveau associé. Une note de passage plus basse est utilisée.

Baccalauréat : l'examen du niveau baccalauréat est destiné aux personnes qui possèdent un diplôme de baccalauréat en travail social.

Maîtrise : l'examen du niveau maîtrise est destiné aux personnes qui possèdent un diplôme de maîtrise en travail social mais qui n'ont pas d'expérience supervisée post-diplôme.

Généraliste avancé : l'examen de généraliste avancé est conçu pour les praticiens avancés qui exercent un travail au niveau macro, à caractère généraliste, administratif ou de gestion. C'est l'un des deux examens destinés aux travailleurs sociaux qui possèdent un diplôme de maîtrise en travail social ou un diplôme supérieur et qui ont aussi l'expérience post-universitaire supervisée requise.

Clinique : l'examen de niveau clinique met l'accent sur les services de santé mentale directs, au niveau micro. Il est destiné aux travailleurs sociaux qui possèdent un diplôme de maîtrise en travail social ou un diplôme supérieur et qui ont aussi l'expérience post-universitaire supervisée requise en milieu clinique.

Nouveaux plans d'examens

Les changements apportés aux plans d'examens d'obtention de permis, fondés sur cette analyse de la pratique, comprennent des modifications structurelles et éditoriales afin de garantir leur exhaustivité et leur actualité.

Les membres du groupe de travail ont fait remarquer que les plans actuels étaient quelque peu redondants, et les énoncés ont donc été réorganisés pour améliorer la clarté des grandes lignes de contenu. Bien que le nombre d'énoncés de connaissances ait été réduit, il a été jugé que très peu de contenu d'examen nécessitait d'être retiré. En revanche, les grandes lignes de contenu ont fait l'objet d'un processus de consolidation. Par conséquent, les nouvelles grandes lignes de contenu seront plus faciles à comprendre pour les candidats et plus faciles à utiliser pour les rédacteurs de questions.

Sur le plan structurel, tous les plans d'examens ont été mis à jour en réduisant les domaines de contenu de quatre à trois et en les réorganisant en raison des similitudes dans la pratique du travail social entre toutes les catégories d'exercice. La restructuration préserve la nature distincte de chaque examen et de sa catégorie de pratique correspondante.

Un autre changement a trait à la terminologie. Les « énoncés de connaissances, de compétences et de capacités » (CCC) ont été convertis en « énoncés de connaissances appliquées » afin de mieux refléter le fait que l'objectif de l'évaluation est de déterminer la capacité d'un travailleur social à appliquer des connaissances plutôt qu'à se souvenir d'informations.

Les comparaisons statistiques des réponses à l'enquête ont révélé des différences minimales entre les estimations des États-Unis et celles du Canada. Par conséquent, les plans directeurs des quatre catégories d'examens d'obtention de permis reflètent une interprétation valide et fiable de la profession de travailleur social dans les deux pays.

Une des constatations importantes a été que le domaine de contenu portant sur les valeurs et l'éthique était jugé plus important que dans les études précédentes.

Une des constatations importantes a été que le domaine de contenu portant sur les valeurs et l'éthique était jugé plus important que dans les études précédentes. En conséquence, les plans d'examens mettent l'accent sur ce domaine de contenu en lui attribuant systématiquement le pourcentage le plus élevé de questions.

Les domaines de contenu et le pourcentage de questions dans chaque domaine sont indiqués ci-dessous. Une liste complète des grandes lignes de contenu, avec les énoncés de compétences et de connaissances appliquées, est disponible à l'adresse aswb.org/2026exams.

Télécharger l'analyse de la pratique du travail social de 2024 à l'adresse aswb.org/2026exams

Étude sur les notes de passage

À la fin 2025, une étude sur les notes de passage sera menée par un comité qui examinera les examens principaux pour chaque catégorie d'examens. Des experts en la matière se présenteront à l'examen et évalueront pour chaque question la probabilité que les candidats y répondent correctement. Puis, ils discuteront de la compétence minimale requise dans le contenu mesuré par les examens pour déterminer la « note de passage », c.à.d. le point déterminant la réussite ou l'échec, à l'examen principal.

Examen de niveau maîtrise 2026

Comparaison avec 2018

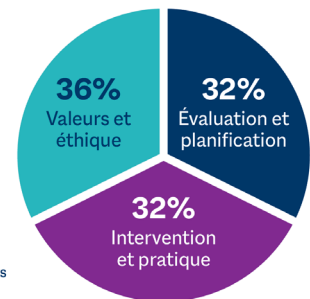
- 25% Relations professionnelles, valeurs et éthique
- 27% Développement humain, diversité et comportement dans l'environnement
- 24% Interventions auprès des clients/systèmes de clients
- 24% Évaluation et planification des interventions



Examen de niveau clinique 2026

Comparaison avec 2018

- 19% Valeurs professionnelles et éthique
- 24% Développement humain, diversité et comportement dans l'environnement
- 27% Psychothérapie, interventions cliniques et gestion de cas
- 30% Évaluation, diagnostic et planification des traitements



Examen de niveau baccalauréat 2026

Comparaison avec 2018

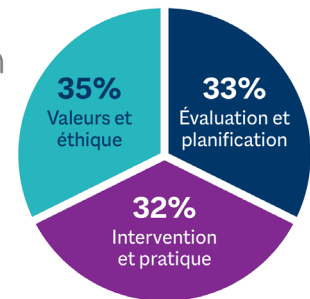
- 20% Relations professionnelles, valeurs et éthique
- 25% Développement humain, diversité et comportement dans l'environnement
- 26% Interventions auprès des clients/systèmes de clients
- 29% Évaluation



Examen de niveau généraliste avancé 2026

Comparaison avec 2018

- 27% Relations professionnelles, valeurs et éthique
- 23% Développement humain, diversité et comportement dans l'environnement
- 32% Processus et techniques d'intervention pour tous les systèmes
- 18% Processus et techniques d'intervention pour les grands systèmes



Le plan d'examen de 2026 reprend les principaux domaines de contenu des plans de 2018, mis à jour et réorganisés.

Le plan d'examen de 2026 reprend les principaux domaines de contenu des plans de 2018, mis à jour et réorganisés.

L'Association of Social Work Boards est une association à but non lucratif d'organismes de réglementation du travail social aux États-Unis et au Canada. Les membres comprennent les 50 États américains, Washington D.C., les îles Vierges américaines, Guam, les îles Mariannes du Nord et les 10 provinces canadiennes. La mission de l'ASWB est de fournir un soutien et des services à la communauté des organismes de réglementation du travail social afin de promouvoir des pratiques sécuritaires, compétentes et éthiques pour renforcer la protection du public.